



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 décembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 14

Votants : 15

7.1.6 Tarifs des services publics

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Monsieur Sylvain SCHERER, Maire.

Présents : M. SCHERER Sylvain, Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. CHAIGNEAU Jacques, Mme BOUSSEAU Marie-Line, Mme SERENNE Valérie, M. SCHERER Alban, Mme DOUSSET Noelle, M. MORANTIN Michel, Mme LERAULT Marylène, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, Mme De FOUCHER de CAREIL Bérengère, M. DOUSSET David, Mme MAY Morgan, M. AVRIL Fabrice.

Était absent représenté : M. PEZET Thierry représenté par M. Jacques CHAIGNEAU,

Etaient absents : M. LHERMITE Denis, Mme LEFEVRE Yolande, Mme MORVAN Isabelle, M. DOUSSET Guillaume, M. FOUCHER Alexis.

A été désignée secrétaire de séance : Mme MAY Morgan

38-2025 APPROBATION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-29,

CONSIDERANT qu'il est proposé de fixer les tarifs suivants à l'identique de ceux de l'année 2025,

* LOCATIONS	
Versement des arrhes : 100 €	
Caution : 650 €	
Caution tapage nocturne (salle polyvalente) : 200€	
Salle de la Maréchale ou salle Guy Lucas (de 9h à 20h)	100,00 €
Salle Polyvalente (personnes physiques ou morales)	
Forfait un jour (dans la semaine du lundi au vendredi 17h)	250,00 €
- réduction de 50 % pour les frossetains	125,00 €
Forfait week end (du vendredi 17h au dimanche soir)	500,00 €
- réduction de 50 % pour les frossetains	250,00 €
Salle polyvalente pour les associations communales	
Organisation de l'Assemblée Générale	Gratuit
Organisation d'un évènement par an	Gratuit
Salle polyvalente pour autres	
Arbres de Noël / Ecoles de Frossay	Gratuit
St Sylvestre	Fermé
Salle de réunion et cuisine (salle polyvalente)	
Forfait un jour	250,00 €
- Réduction de 50% pour les frossetains	125,00 €
* CIMETIERE	
Concession 15 ans	100,00 €
Concession 30 ans	200,00 €
Acquisition d'une case columbarium	910,00 €
* BIBLIOTHEQUE	
Gratuité	
*SALLE DE COWORKING	
	1€ par jour qqsoit le temps passé dans les locaux
* DROITS DE PLACE / MARCHE	
Etalage	1.70€/ ml
Etalage abonnement trimestriel	7€/ ml

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- **FIXER** les tarifs tels que définis ci-dessus,
- **DIRE** que ces tarifs entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.



Le Maire,

Elvain SCHERER

Pour copie conforme

Le Maire,

S. SCHERER

Accusé de réception en préfecture
044-214400616-20251215-DCM38-2025-DE
Date de télétransmission : 30/12/2025
Date de réception préfecture : 30/12/2025